

Monsieur le Sénateur,

A la suite de notre audition du 29 octobre, je vous prie de trouver ci-après la liste des pays avec lesquels nous envisageons de supprimer à terme les certificats de vie.

Il convient de noter que ce planning correspond à nos souhaits et mérite de s'inscrire dans l'ensemble de nos projets informatiques. De plus et en tout état de cause, ce calendrier sera nécessairement soumis à l'accord et à l'engagement des caisses de retraite des pays concernés.

Je vous rappelle également les volumes de retraités (droits personnels et droits dérivés) résidant au 31 décembre 2013 pour lesquels l'envoi des CE serait supprimé (sauf cas non trouvés ou non identifiés correctement)

PS tous les pays indiqués (sauf les Etats-Unis) sont ceux qui échangent déjà ou sont en cours de mise en œuvre de ces échanges avec l' Allemagne

2015 - Pays en cours "d'accrochage" ou prêts :

- Allemagne (avril- juillet) - 49 154-
- Belgique (deuxième semestre) - 59 893-
- Luxembourg (deuxième semestre) - 3623-

2016 - Pays demandeurs :

- Pays-Bas (rencontre fin d'année 2014 ou début 2015 prévue, préparation de "l'accrochage" sur 2015) -3102-
- Grande Bretagne (nous avons déjà eu une rencontre) 8034-
- Italie (la CNAV a été sollicitée par ses homologues italiens) - 91 306-

2017 -Pays à fort volume

- Espagne (nous avons des relais et des contacts que nous pouvons activer) - 191 159-

2018 - Pays qui échangent également déjà avec l'Allemagne mais pas de demande particulière de leur part à ce jour, (préparation en 2017) :

- Suisse - 19 600
- Autriche - 2203-
- Finlande - 246-
- Israël- 6789-

2018 : Etats-Unis (demandeurs, mais n'échangent pas avec l'Allemagne) -14 494

Je vous prie de croire, Monsieur le Sénateur, à l'assurance de mon respectueux dévouement

Pierre Mayeur